

- Tous vos contacts doivent éviter tout contact physique proche avec des animaux de compagnie pendant 21 jours (en particulier les rongeurs : souris, rats, hamsters, cochons d'Inde...).
- Tous vos contacts doivent s'abstenir d'avoir des relations sexuelles pendant 21 jours.
- Pas de don de sang, d'organes, de gamètes ou de moelle osseuse pendant 21 jours à compter du dernier jour d'exposition.



#### Mesures pour les contacts à très haut risque

- En addition aux mesures détaillées ci-dessus pour les contacts à haut risque, vos contacts à très haut risque doivent porter un masque chirurgical pour tout contact avec d'autres personnes.
- Tous vos contacts doivent rester en quarantaine pendant 21 jours si dans leur cadre professionnel ou privé, ils côtoient des jeunes enfants, des femmes enceintes et des personnes immunodéprimées.

Plus d'infos :  
[www.itg.be/fr/mpox-faq](http://www.itg.be/fr/mpox-faq)



Editeur responsable: Thomas De Nayer / Service de communication  
Mise en page : Rudy Lechantre  
Photos : Shutterstock

**Cliniques universitaires Saint-Luc**  
Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles  
[saintluc.be](http://saintluc.be)

© Cliniques universitaires Saint-Luc  
Vous souhaitez vous inspirer de cette brochure ?  
Merci de nous contacter préalablement.

COMMU-DSQ-515  
Jun 2026



## Mpox : recommandations pour les patients suspects

## **Vous êtes suspecté d'avoir une infection à Mpx** (anciennement Monkeypox)

- Vous devez rester en isolement strict à votre domicile (si possible en chambre à part) et vous abstenir de tout contact physique avec d'autres personnes (y compris de contact sexuel car les préservatifs seuls ne peuvent pas fournir une protection complète contre la variole du singe, le contact avec les lésions cutanées jouant un rôle dans la transmission).
- Vous ne devez pas rentrer en contact avec des animaux de compagnie (en particulier les rongeurs tels que souris, rats, hamsters, cochons d'Inde...) jusqu'à exclusion du diagnostic de MPX.
- Lorsque vous êtes à la maison, en cas de présence d'autres personnes, vous devez rester dans votre chambre.
- En dehors de votre chambre et s'il y a d'autres personnes dans la maison, vous devez porter un masque chirurgical et recouvrir vos lésions cutanées.
- Si le diagnostic est confirmé, cet isolement sera prolongé jusqu'à résolution complète des lésions cutanées (chute des croûtes).
- La sortie de votre domicile n'est autorisée que pour des raisons essentielles (rendez-vous médical et courses urgentes quand personne d'autre ne peut les assurer). Vous devez porter un masque chirurgical, recouvrir les lésions (manches longues et pantalon) et avoir une hygiène des mains rigoureuse.

- Lavez vos vêtements, draps et linge à 60°C et ne les partagez pas avec d'autres personnes.
- Nettoyez votre environnement, particulièrement les toilettes et les surfaces fréquemment touchées avec de l'eau de Javel à la concentration de 0.1% sodium hypochlorite (dilution 1:50 si l'eau de Javel a une concentration initiale de 5%).
- Les articles ménagers tels que les vêtements, la literie, les serviettes et les ustensiles de cuisine ne doivent pas être partagés avec d'autres membres de votre foyer.

### **Pour les personnes ayant eu un contact avec vous**

Il faut distinguer différents types de contact :

- Les personnes ayant eu un contact **à très haut risque** :
  - o votre/vos partenaire(s) sexuel(s);
  - o les personnes ayant eu un contact prolongé peau à peau avec vos lésions cutanées.
- Les personnes ayant eu un contact **à haut risque** :
  - o les personnes vivant sous le même toit ou dans un environnement équivalent (p. ex. camper, passer la nuit...);
  - o les personnes qui ont partagé de la literie, vos vêtements, votre vaisselle...;
  - o les personnes qui vous ont soigné ou qui ont été en face-à-face prolongé avec vous sans masque chirurgical;
  - o les passagers qui ont été assis à un ou deux sièges de vous dans un avion, bus ou train pendant plus de 3 heures.

- Les personnes ayant eu un contact **à faible risque** :
  - o les interactions sociales (les collègues de travail, les personnes fréquentant la même salle de sport...) sont considérées comme des contacts à faible risque et aucune mesure n'est nécessaire.



#### **Mesures pour les contacts à haut risque**

- Tous vos contacts doivent effectuer une auto-surveillance pour détecter l'apparition des symptômes suivants (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, éruption cutanée...) pouvant apparaître jusqu'à 21 jours après le dernier contact.
- Si l'isolement par rapport à vos proches est impossible : la période d'auto-surveillance de 21 jours de vos proches commence donc le dernier jour de votre période d'isolement. Si des symptômes apparaissent, la personne-contact doit consulter un service d'urgence ou contacter son médecin généraliste pour confirmer ou infirmer le diagnostic de Mpx.
- Tous vos contacts doivent éviter tout contact physique proche pendant 21 jours, spécialement avec des jeunes enfants, des femmes enceintes et des personnes immunodéprimées.